

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 155

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA

OBJET

Aide départementale à la construction de 60 logements locatifs sociaux à Carnoux-en-Provence par la Phocéenne d'Habitations

**Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58**

RAPPEL DE DECISIONS ANTERIEURES

Par délibération n° 33 du 31 mars 2017, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a inscrit à son budget primitif 2017 une enveloppe de 6 000 000 € chapitre 204, pour participer au financement des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat).

Il vous est proposé d'examiner dans ce cadre une nouvelle demande.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE

La SA d'HLM Phocéenne d'Habitations domiciliée 11, rue Armény CS 30001 13286 Marseille Cedex 06, projette la réalisation de 60 logements locatifs sociaux (36 PLUS, 18 PLS et 6 PLAI) dans le cadre de l'opération « Saint Augustin » à Carnoux-en-Provence.

Le coût prévisionnel total de cette opération est de 8 854 954 € pour un montant de dépense subventionnable de 7 070 075 € sur la base de 6 logements PLS pris en compte à parité avec le nombre de logements conventionnés en PLAI.

Le taux SRU sur la commune de Carnoux-en-Provence s'élève à environ 14,36 %.

Il est proposé l'octroi d'une subvention de **120.000 €** correspondant à une contrepartie réservataire pour le Département de 4 logements sur l'opération.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexes I et II.

MINORATION DE SUBVENTION

Par délibération n° 88 du 16 décembre 2016, la Commission Permanente a décidé d'octroyer à la SAUES Habitat Pact Méditerranée une subvention globale d'un montant de 178 304 € destinée à accompagner l'acquisition et les travaux d'amélioration de 14 logements en diffus dans divers arrondissements de Marseille, dont 13 367 € pour accompagner la production d'un logement implanté 93 boulevard Barry 13013 Marseille.

Il vous est proposé de ramener à un montant de 11 367 € l'aide concernée, à hauteur de 10% du prix prévisionnel de l'opération et conformément aux critères d'intervention de la collectivité, pour un montant global de subvention de 176 304 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM Phocéenne d'Habitations d'une subvention de 120.000 € destinée à accompagner la réalisation de 60 logements locatifs sociaux à Carnoux-en-Provence pour un coût prévisionnel TTC de 8.854.954 €;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide ;
- minorer le montant de la subvention initialement accordée à la SAUES Habitat Pact Méditerranée par délibération n°88 du 16 décembre 2016 pour l'acquisition et la réalisation de travaux d'amélioration de 14 logements en diffus dans divers arrondissements de Marseille, pour un montant total ramené à 176.304 €;
- d'approuver le montant des affectations et modifications d'affectations, comme indiqué en annexes III et IV du rapport.

La dépense nouvelle sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL